

FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

Volume 3, Numéro 1 — Printemps 2003

Début de l'inventaire des lieux de culte du Québec

La Fondation du patrimoine religieux du Québec procède présentement à l'inventaire des lieux de culte du Québec, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications. Cet important projet consiste, dans un premier temps, à visiter l'ensemble des églises et lieux de culte des différentes traditions religieuses, construits avant 1975, afin de compiler des informations historiques et architecturales, et de procéder à un relevé photographique.

Grâce à une subvention du Fonds Jeunesse Québec, la Fondation a embauché trente-huit jeunes diplômés dans les domaines de l'architecture, de l'histoire, de l'histoire de l'art ou autres domaines connexes afin de visiter les lieux de culte, de recueillir les informations pertinentes et de les compiler. Les agents ont bénéficié d'une semaine de formation, coordonnée par la Fondation, qui leur a donné des bases communes pour la compréhension architecturale et historique des lieux de culte. En plus de présenter le projet d'inventaire, ses objectifs et sa méthodologie, les formateurs ont abordé, entre autres, les points suivants : les inventaires au Québec, la recherche documentaire et historique, les principales traditions religieuses, l'architecture religieuse moderne, la photographie numérique, etc.



Employés et membres de la Fondation lors de la semaine de formation de l'inventaire des lieux de culte qui s'est tenue du 31 mars au 4 avril 2003 au Grand Séminaire de Montréal.

Source : FPRQ

Inventaire et hiérarchisation des lieux de culte

L'objectif principal de ce projet est de développer la connaissance nécessaire à l'identification des édifices patrimoniaux significatifs, et ce, afin d'intervenir adéquatement et de déployer les mesures de gestion appropriées.

En matière de connaissance, les objectifs du projet sont les suivants :

- Appuyer ou fonder les décisions des tables de concertation régionales de la Fondation sur une meilleure connaissance.
- Documenter les lieux les plus significatifs pour faire des choix éclairés en matière de restauration.
- Se doter des outils nécessaires pour la réalisation de projets de diffusion, notamment dans le domaine du tourisme culturel.
- Appuyer le développement d'un personnel compétent formé sur le terrain et assurer ainsi la continuité d'une expertise.

En matière de gestion, les objectifs du projet se résument comme suit :

- Identifier les priorités d'intervention sur la base d'un portrait exhaustif et uniformisé du parc immobilier des lieux de culte du Québec.
- Améliorer la connaissance des besoins du parc immobilier et recueillir les données nécessaires pour actualiser la distribution des fonds de restauration entre les différentes régions du Québec.
- Assurer la pérennité des biens les plus significatifs et pour lesquels il y a souvent eu des investissements majeurs.
- Accorder la reconnaissance patrimoniale pertinente par l'attribution d'un statut.

Ce projet comporte deux phases principales. Dans un premier temps, les agents embauchés par la Fondation doivent produire une liste exhaustive des lieux de culte existants de toutes traditions religieuses construits avant 1975, documenter les dossiers en y intégrant les données des inventaires, des études et des publications disponibles sur le patrimoine religieux, effectuer des visites des lieux de culte et informatiser les données recueillies dans une base de données. Lors de la phase 2, les informations recueillies permettront de procéder à une évaluation patrimoniale et à une hiérarchisation régionale des lieux de culte.



Mme Line Beauchamp,
ministre de la Culture
et des
Communications

Mme Line Beauchamp, nouvelle ministre de la Culture et des Communications

À la suite des récentes élections provinciales, Mme Line Beauchamp a été nommée ministre de la Culture et des Communications par le premier ministre, M. Jean Charest, le 29 avril dernier.

Lors de la cérémonie d'assermentation des ministres qui a eu lieu au Salon rouge de l'Assemblée nationale, le premier ministre s'est adressé à la ministre en ces termes :

« Notre culture est notre manière d'être. Elle imprègne notre façon de grandir et de prospérer.

Vous aiderez les artistes à nous alimenter de cette énergie vitale. Vous veillerez à l'épanouissement de notre langue commune, qui est l'instrument de notre liberté. »

L'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade retrouve son chandelier pascal

Voilà maintenant un an que la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade avait confié la restauration de son chandelier pascal au Centre de conservation du Québec (CCQ). L'œuvre a été retournée à ses paroissiens juste à temps pour la célébration de Pâques.

Pour retrouver les dorures et les couleurs originales, les restaurateurs ont dû effectuer un long et délicat travail de dégagement chimique (à l'aide de solvants) et mécanique (avec des scalpels) selon des techniques reconnues et pratiquées dans les ateliers du CCQ depuis de nombreuses années. Les parties fragiles de la surface peinte et dorée ont été consolidées, et des masticages, des retouches de couleur ainsi que le renforcement des pieds ont complété la restauration de cette œuvre majeure.



Restauration du chandelier pascal de l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade
Source : CCQ

Considéré à juste titre comme une œuvre de très grande qualité esthétique et technique, ce chandelier est l'un des plus anciens connus au Québec. Créé en 1743 pour la première église de Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce chandelier pascal est l'œuvre de Pierre-Noël Levasseur, l'un des plus grands sculpteurs québécois du XVIII^e siècle, à qui l'on doit aussi le décor intérieur de la chapelle des Ursulines de Québec, considéré comme l'un des chefs-d'œuvre de l'art de la Nouvelle-France. Ce chandelier en bois, doré par les Ursulines de Québec, fait partie d'un ensemble comprenant un tabernacle et un autel en tombeau, placé vers 1867 à la sacristie de la troisième et actuelle église de la paroisse, où il sert toujours au culte.

Un cahier de recherche portant sur les sculptures anciennes, publié récemment par le Musée national des beaux-arts du Québec, comporte un chapitre intitulé : « L'ancien maître-autel de Sainte-Anne-de-la-Pérade », rédigé par Claude Payer, responsable de l'atelier des sculptures au CCQ. On y parle entre autres du chandelier pascal.

Rappelons que la restauration de ce chandelier pascal a été réalisée dans le cadre du volet 2 (œuvres d'art et biens mobiliers) du programme de Soutien à la restauration du patrimoine religieux.

Maryse Crête
Centre de conservation du Québec

L'orgue ancien du Québec

Adopté et développé au sein de l'église chrétienne, l'orgue à tuyaux demeure l'instrument musical par excellence au service du culte. Sa sonorité typique contribue à la splendeur et à la solennité des cérémonies de même qu'à l'élévation de la prière. Utilisé dans les cathédrales et les églises d'Europe depuis le Moyen Âge, l'orgue a une longévité remarquable. C'est grâce à leur préservation respectueuse que ces orgues nous parviennent pratiquement inaltérés, étendards d'ingéniosité et symboles de la civilisation de leur époque.

L'orgue est un instrument aérophone constitué de trois éléments essentiels : les tuyaux, le vent, le(s) clavier(s). On peut définir ces éléments d'après leurs catégories physiques : l'acoustique, la pneumatique, la mécanique. Machine complexe où chacun des éléments constitutifs joue un rôle important et interdépendant. Un meuble de bois (le buffet) renferme toutes les pièces de l'instrument de façon décorative, laissant voir une série de tuyaux (la façade) et le(s) clavier(s) avec ses(leurs) commandes (la console). Anciennement alimenté par des pompes à air manuelles et actionné par un système mécanique, l'orgue adoptera, avec la venue de l'électricité, une soufflerie et un système de transmissions électriques.

Les instruments-orgues seront conséquemment classés, selon leur système de transmission, en deux grandes catégories : l'orgue mécanique et l'orgue électrique. Entre ces deux types de transmission, la transmission à conduits de vent sous pression (tubulaire) et la transmission électropneumatique seront développées. La transmission mécanique, en raison de ses caractéristiques de ductilité et de sensibilité au toucher, est réintroduite dans la facture contemporaine.

Au Québec, la facture d'orgue est relativement jeune et s'établit autour des années 1870. Depuis ses débuts, elle s'est développée rapidement. Ses racines solides lui donneront un grand élan et lui permettront d'atteindre un niveau de production très fécond et d'une qualité reconnue à l'échelle internationale.

Les orgues du Québec représentent une précieuse richesse historique et musicale, et ils jouissent d'une place de distinction en Amérique du Nord. La sauvegarde et la conservation de ces instruments sont heureusement une préoccupation pour les fabriques et les musiciens. Le choix d'un restaurateur compétent sera un préalable indispensable à la réalisation d'une restauration. La tâche qui incombe au restaurateur-facteur d'orgues est celle du respect de l'authenticité de l'objet, soutenu par une connaissance scientifique. Il doit aussi être doté de la sensibilité nécessaire pour l'analyse et la reconstitution vivante de l'instrument.

C'est grâce au programme de Soutien à la restauration du patrimoine religieux que nous pouvons aujourd'hui nous réjouir de la remise en état d'un patrimoine d'une valeur inestimable et d'une sonorité exquise.

Massimo Rossi
Organologue et organiste
Comité des orgues



Grandes orgues Casavant Frères
1891, basilique Notre-Dame,
Montréal
Source : CIRQ

**POUR RECEVOIR CE BULLETIN DE
LIAISON PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE,
ENVOYEZ VOS COORDONNÉES À :**
patrelq@qc.aira.com

Fondation du
patrimoine
religieux
du Québec

2065, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3H 1G6
Téléphone : (514) 931-4701
Télécopieur : (514) 931-4428
Courriel : patrelq@qc.aira.com
Visitez le site web de la Fondation : www.patrimoine-religieux.qc.ca